



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 13 décembre 2007

## **CCMO Mutuelle et le Groupe AGRICA décident de s'allier pour accélérer leur développement dans le métier de la santé**

**Les Conseils d'Administration du Groupe AGRICA et de CCMO Mutuelle annoncent la signature d'un partenariat opérationnel dans le domaine de la santé.**

Le protocole d'accord qui vient d'être signé par les Conseils d'Administration prévoit l'adossement de CCMO Mutuelle au Groupe AGRICA. Il permettra la mise en place d'un partenariat opérationnel et commercial sur le marché de la complémentaire santé, dès 2008.

Le Groupe AGRICA et CCMO Mutuelle ont au cours de ces derniers mois constaté leur convergence de vue et d'intérêts dans le domaine de la santé. Tout en veillant à préserver leur vocation d'origine, ils ont décidé de rapprocher leurs moyens et leur savoir-faire, afin d'offrir à l'ensemble de leurs adhérents et clients le bénéfice de services et de produits plus complets.

Le Groupe AGRICA, interlocuteur privilégié des entreprises et des salariés du monde agricole dans le domaine de la retraite, de la prévoyance et de l'épargne, se développe rapidement sur le marché de la santé. Par cette alliance, qui préfigure d'autres partenariats à venir, il renforce sa capacité à intervenir dans le domaine de la complémentaire santé d'entreprise. A court terme, le groupe s'est fixé l'objectif d'offrir une couverture dans le domaine de la santé à plus d'un million de personnes.

CCMO Mutuelle, mutuelle de référence en Picardie, a des ambitions fortes en matière de croissance et poursuit une stratégie de développement national. Elle a choisi pour cela de s'appuyer sur un groupe paritaire majeur, spécialiste des accords collectifs.

Les deux partenaires prévoient de mettre en place des stratégies commerciales communes. Ils projettent de créer un label commun, d'innover en matière de protection et de prévention et de renforcer les relations avec les professionnels de santé. Cet accord leur permettra d'atteindre un chiffre d'affaires de plus de 148 millions d'euros dans le domaine de la complémentaire santé.

Par ailleurs, des accords de distribution croisée seront conclus ultérieurement dans le domaine de la prévoyance.

Pour faciliter l'adossement de CCMO Mutuelle au Groupe AGRICA, une structure juridique nouvelle sera mise en place prochainement ; chacun des partenaires conservant un système de gouvernance.

Enfin, une Direction santé sera créée au sein du Groupe AGRICA qui s'appuiera sur cette structure commune. Cette Direction sera confiée au Directeur général de la CCMO qui continuera à assurer ses responsabilités au sein de la mutuelle.

Ce protocole d'accord sera soumis au vote des Assemblées générales respectives des deux partenaires, en juin prochain.



**A propos du Groupe AGRICA - <http://www.groupagric.com>**

Neuvième groupe de prévoyance, le Groupe AGRICA est l'interlocuteur privilégié des entreprises et des salariés du monde agricole en matière de retraite complémentaire, d'épargne, de prévoyance et de santé. Les entreprises clients d'AGRICA appartiennent aux différents secteurs du monde agricole tels que les services (Crédit Agricole, Groupama, Mutualité sociale Agricole, etc.), les coopératives agricoles et les entreprises de production agricole de toute nature. Avec plus d'un million de cotisants en prévoyance, dans près de 125 000 entreprises, AGRICA a réalisé un chiffre d'affaires de 374 millions d'euros en 2006, dont plus de 81 millions dans le domaine de la santé, en croissance de 16 %. Le Groupe rassemble 850 salariés et gère plus de 5,4 milliards d'euros d'actifs.

**Relations Presse : H&B Communication**

Emilie Gay - Claire Flin / Tél. 01 58 18 32 47 [e.gay@hbcommunication.fr](mailto:e.gay@hbcommunication.fr)

**A propos de CCMO Mutuelle - <http://www.ccmo.fr>**

Après plus de 60 ans d'existence, CCMO Mutuelle est la première mutuelle interprofessionnelle de référence en Picardie. Avec cinq agences en Picardie et en Île de France et 130 salariés et une croissance continue et soutenue de ses effectifs (+ 50 % en 5 ans) et une solidité financière reconnue (taux de couverture de marge de 241 %), elle est leader dans l'Oise sur le marché des salariés, des professionnels de santé et des particuliers. La CCMO protège plus de 150 000 personnes et couvre près de 1 000 entreprises de tous secteurs et de toutes tailles. La mutuelle a réalisé un chiffre d'affaires de 67,5 millions d'euros en 2006. Elle est adhérente à la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) et à la Fédération Nationale de la Mutualité Interprofessionnelle (FNMI).

**Relations Presse : Burson-Marsteller**

Hélène Boulanger - Bénédicte Pouilly / Tél. 01 41 86 76 76 [helene.boulanger@bm.com](mailto:helene.boulanger@bm.com)